

L'édito



Véronique WHITEHEAD

Conseillère déléguée, chargée des relations aux associations, Et toute l'équipe municipale.

Récemment élue, j'ai été nommée Conseillère Déléguée par notre équipe que je tiens à remercier chaleureusement pour sa confiance.

Très motivée à participer au développement de notre commune, je souhaite agir sur le terrain afin d'assurer et d'enrichir notre belle qualité de vie.

Plus particulièrement chargée des relations aux associations et de la communication, je suis entourée d'élus et d'habitants sur lesquels je sais pouvoir compter pour honorer cette mission. Mon implication active dans diverses associations de la commune m'apporte une connaissance et une expérience dans ces domaines que je souhaite mettre à profit de tous.

Les relations humaines et le dialogue seront les bases de notre travail, pour que chacun puisse s'exprimer et concrétiser ses projets, afin de construire, ensemble, une commune agréable et accueillante.

Nous vous souhaitons à tous, petits et grands, un agréable été et, par avance, une belle année associative 2020-2021, pleine de rires et de rencontres.

A la une

Bien vivre dans sa commune, c'est aussi profiter de temps d'animation et d'échange.

Les associations en sont les premiers acteurs. C'est grâce à elles que nous avons tous la chance et le plaisir de pouvoir accéder facilement à diverses activités sportives, culturelles ou de loisirs. Elles contribuent largement à notre qualité de vie et à notre bien-être.

La vie associative incite les rencontres et la convivialité que nous sommes nombreux à apprécier.

C'est pourquoi notre équipe municipale s'applique à la favoriser, afin de vous offrir le meilleur service possible. Elle accompagne quotidiennement les associations pour leur permettre de vous proposer diversité et qualité.

Cela passe, entre autres, par la récente rénovation des locaux communaux et par une bonne communication.

Afin de découvrir toutes les activités proposées sur la commune, nous vous joignons la liste des associations, accompagnée de toutes les informations utiles.



Les actualités

Médiathèque

Gérée par des bénévoles, elle fonctionne en lien avec la médiathèque départementale de prêt du Puy de Dôme.

Sont à votre disposition : romans, albums, bandes dessinées, policiers, documentaires, livres de cuisine etc. ... Mais également des CD et DVD pour enfants et adultes ainsi que des nouveautés.

Si vous cherchez une référence particulière, et que vous ne la trouvez pas à St Georges, une demande pourra être effectuée auprès de la médiathèque départementale.

L'inscription et les prêts sont gratuits.

Horaires : les vendredis de 17h à 18h30

Nous vous attendons nombreux pour profiter de ce service offert à tous et remercions les bénévoles qui gèrent cette structure avec passion.

Si vous souhaitez vous-même vous impliquer, merci de contacter la mairie.

Nous faisons aussi un appel au don de magazines, récents de moins de 6 mois, qui contribueront à la diversification de l'offre. Merci par avance

Si les conditions sanitaires nous l'autorisent, la médiathèque de St Georges, située à côté de la mairie, rouvrira ses portes le vendredi 4 septembre dans des locaux rénovés.

Entretien et réfection de l'église

L'entreprise Paquet a réalisé la réfection de l'enduit sur la façade ouest du clocher de l'église et de la tête du contrefort nord de la façade est ainsi que la révision de la couverture en tuile canal des 280m² des toits de l'église pour un montant de 9300€. L'entreprise MB étanchéité a réalisé la reprise de la couverture en plomb du clocher pour un montant de 955€. Le Département et la Préfecture subventionnent ces travaux à hauteur de 30% chacun soit un total de 60%.



Entretien des routes départementales

Le Département a réalisé en partie, à sa charge, des travaux de renforcement des chaussées RD752 et RD4 à Ceyssat et Lignat.

Parking école

Création d'un parking le long de l'école maternelle avec une place dédiée PMR.

Ce parking permettra de bénéficier de 18 places supplémentaires afin de faciliter le stationnement, notamment lors des heures d'entrées et de sorties des enfants aux écoles.

Les travaux ont été réalisés par le Sivom de L'Albaret pour un montant de 9500€.

La terre végétale décapée a été régalée sur le terrain communal vers la plateforme de broyage et la Gargouillère.

Des plantations d'arbustes et arbres seront réalisées à l'automne pour agrémenter et structurer les abords des écoles.

Les travaux ont été financés à hauteur de 30% par une subvention de la Préfecture.



IMPORTANT

Le 29 juillet 2020, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Si vous avez des dégâts relatifs à cet état de catastrophe naturelle, vous disposez de 10 jours à compter du 29 juillet 2020 pour faire une déclaration à votre assurance.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mairie aux horaires d'ouverture.

Récit d'un succès



Nous avons rencontré Bastien LEVIGNE, 19 ans, qui vit depuis sa naissance à Lignat où il a été scolarisé. C'est un passionné de sport, qui adore les animaux, plus particulièrement les chiens. Il a même passé un Bac Pro Canin à Saint Gervais d'Auvergne.

Il pratique le Street workout (loisir sportif de rue mêlant la gymnastique et la musculation) et le parkour (discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels).

Pompier volontaire dans notre commune et au centre de secours d'Aubière, il est actuellement en formation pour intégrer la prestigieuse brigade des sapeurs-pompiers de Paris depuis le mois de mars 2020.

Il a passé les tests de sélection physiques et psychotechniques à Lyon et a également passé des tests spécifiques aux pompiers (parcours sportifs avec des tuyaux, et des dévidoirs) à Paris.

Une fois sélectionné, il est parti pour Fort Villeneuve, pour une formation militaire accrue pendant deux semaines très intenses.

Actuellement, il suit une formation de secours à la personne pendant un mois, qui sera suivie d'une immersion dans une caserne de Paris. Il devra ensuite valider sa formation.

A quel âge as-tu senti la vocation de pompier ?

Bastien : A 18 ans, juste après mon Bac pro canin. Là, j'ai intégré les pompiers de Saint Georges et les pompiers d'Aubière en tant que volontaire.

Qu'est ce qui te plaît le plus de ce métier ?

Bastien : Le fait d'aider les gens et de pouvoir allier le sport et mon métier.

A quel moment l'idée de passer le concours pour devenir pompier de Paris, arrive-t-elle ?

Bastien : Peu de temps après avoir intégré les pompiers de Saint Georges et ceux d'Aubière (3 ou 4 mois environ). J'ai vraiment eu l'envie d'en faire mon métier et de travailler avec les chiens en intégrant les équipes cynophiles.

D'après toi, quels sont les prérequis pour intégrer les pompiers de Paris ?

Bastien : Il faut être polyvalent dans le sport, s'entraîner beaucoup à la course à pied, il faut pouvoir faire 8 km en 35 minutes. Il faut enchaîner 20 tractions d'affilées. Et bien sûr la fameuse planche des pompiers où il faut monter à 2 mètres 30 de hauteur à la force des bras sans s'aider des jambes.

Comment envisages-tu ton avenir ?

Bastien : Je vais intégrer d'ici 5 mois la brigade des sapeurs pompiers si tout va bien. J'aimerais signer un contrat de 5 ans. L'idéal pour moi serait dans 3 ou 4 ans d'atteindre le grade de caporal-chef et de finir ma carrière en tant que sergent pour rejoindre l'équipe cynophile.



Sapeur pompier Volontaire un engagement citoyen. Rejoignez nous au centre de première intervention de Saint Georges sur Allier nous avons besoin de vous.

Contactez Julien Lestangt au : 06 68 39 96 24

En bref

Les salles communales

Du fait de la situation sanitaire, la Préfecture impose aux municipalités de maintenir des effectifs limités dans les salles communales, la position statique des personnes et l'application stricte des gestes barrières. C'est pourquoi il a été décidé que la Salle des Fêtes restera fermée tout l'été.

La salle de l'Amitié et la salle Bleue pourront être utilisées, en respectant des effectifs de 10 et 15 personnes maximum ainsi que les directives préfectorales décrites ci-dessus.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe municipale

Forum des associations

Afin de découvrir les associations de votre commune et venir à leur rencontre, un forum avec, peut-être, un temps de démonstration se tiendra le dimanche 30 août 2020 de 10h à 12h au stade de Lignat.

Les inscriptions pourront se faire sur place.

Ce sera aussi l'occasion de nous retrouver autour d'une buvette et d'un snack sur place, tenus par le Comité des Fêtes. Venez nombreux



Marché du vendredi 10 juillet

Les premiers marchés des producteurs se sont tenus les vendredis 10 et 24 juillet place de la Halle.

Le soleil et la bonne humeur ont accompagné ces sympathiques moments de convivialité que nous souhaitons renouveler tous les 2èmes et 4èmes vendredis du mois.

Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux pour découvrir et venir à la rencontre des producteurs et profiter de la buvette/dégustation qui vous fera connaître quelques produits locaux !



Le maraîcher et la caravane à pizza seront présents, quant à eux, tous les vendredis à partir de 18h30.

Pour pérenniser ce marché, nous avons besoin de bénévoles. Merci de contacter la mairie si vous souhaitez vous porter volontaire.

Nous sommes aussi toujours à la recherche de nouveaux producteurs locaux qui viendront compléter l'offre. Si vous avez de bonnes adresses, merci de les transmettre à la mairie.

Afin de clôturer la saison estivale, nous envisageons d'organiser un événement plus conséquent et festif avec animation musicale et marché artisanal.

Si vous êtes musicien ou artisan d'art et souhaitez participer à cet événement, merci de vous faire connaître à la mairie.

Animaux errants

Nous observons, depuis quelques temps, une augmentation du nombre d'animaux errants. Ces animaux, chats et chiens, sont la cause de dégradations et posent des problèmes de sécurité et de salubrité publique.

Nous recevons en Mairie de nombreuses plaintes concernant la prolifération des chats ou l'agressivité de chiens laissés dans la rue sans surveillance.

Pour la tranquillité et la sécurité de tous, il est nécessaire que les propriétaires d'animaux soient attentifs au respect des règles, aucun chien ne doit être seul, errant dans les rues de nos villages.

La gendarmerie a déjà, à plusieurs reprises, verbalisé des propriétaires.



Incivilités sur notre commune

Nous constatons de plus en plus souvent des dépôts d'ordures ou de matériaux réalisés de façon illégale principalement dans les chemins communaux. Cela va du sac poubelle au canapé retrouvé récemment en passant par les déchets de construction ou surtout de démolition.

Ces agissements sont systématiquement constatés et une plainte est déposée pour tout dépôt sauvage sur le territoire communal

Mairie :

Tel : 04 73 69 51 15

Mail : mairie@saintgeorgessurallier.fr

Site web : <http://www.saintgeorgessurallier.fr/>

Le secrétariat vous accueille tous les jours :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mardi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

